

De la voie rapide urbaine à la voie structurante d'agglomération

Vers une voie intégrée aux territoires ?

16 octobre 2013

UIC-P Espace Congrès – 16, rue Rey 75 015 Paris

L'instruction relative aux Conditions Techniques d'Aménagement des Voies Rapides Urbaines (ICTAVRU), éditée en 1990, constituait jusqu'à présent le fondement technique de l'élaboration des projets de voies rapides urbaines (VRU). Cet ouvrage a connu peu de modifications significatives depuis sa parution. Or, ces voies rapides urbaines, maillons importants de la chaîne de transport, doivent aujourd'hui répondre à des besoins en déplacements croissants, s'adapter à de nouveaux usages ou encore répondre aux exigences d'une intégration toujours plus complexe à leur environnement.

Face à ces enjeux, la Direction des Infrastructures de Transport (DIT) a décidé d'engager une refonte complète de l'ICTAVRU et en a confié le pilotage au Certu. Les travaux, menés en partenariat avec les services de l'État, les collectivités et le secteur privé, ont conduit à une évolution significative du concept même de « voie rapide urbaine ».

Pour marquer ce changement, ces voies urbaines et périurbaines sont désormais baptisées « **voies structurantes d'agglomération** » (VSA). Ce concept intègre deux typologies de voies fondamentalement différentes : les artères urbaines limitées à 70 km/h et les VSA à caractéristiques autoroutières limitées à 90 ou 110 km/h.

L'objet de cette journée sera de présenter le nouveau concept de VSA et les productions qui ont été réalisées par le Certu à l'intention des maîtres d'ouvrage et concepteurs. Un accent particulier sera mis sur les questions de requalification et d'optimisation de ces voies en s'appuyant sur des exemples et des retours d'expériences. À ce titre, une session spécifique sera consacrée aux aménagements de voies réservées.

Pré programme du colloque

Horaire	Objet des interventions
8h30 / 9h00	Accueil des participants
9h00 / 9h30	Mot d'accueil : origine du travail sur l'ICTAVRU et présentation du nouveau concept de VSA
9h30 / 11h30	<p>Séquence 1 : de nouveaux enjeux pour les VSA</p> <p>VSA et territoires périurbain VSA quels enjeux pour les maîtres d'ouvrage ?</p> <p>VSA et développement durable Les contraintes environnementales</p> <p>VSA et insertion urbaine – exemple du réaménagement de l'A43 en entrée de Lyon.</p> <p style="text-align: right;">Débat avec la salle</p>
Pause	
12h00 / 13h00	<p>Séquence 2 : de nouveaux référentiels pour les VSA</p> <p>Le guide des artères urbaines à 70 km/h</p> <p>Le guide des VSA 90&110 à paraître</p> <p>Les autres parutions sur le sujet des VSA</p> <p style="text-align: right;">Débat avec la salle</p>
Repas	
14h30 / 16h30	<p>Séquence 3 : Optimiser les VSA</p> <p>Présentation de l'ouvrage : aménager des voies réservées sur les VSA</p> <p>Étude sur le partage multimodal du réseau de VSA en Île-de-France</p> <p>Projet du TSPO dans le Bas Rhin (à confirmer)</p> <p>La question de l'évaluation de ces projets</p> <p style="text-align: right;">Débat avec la salle</p>
16h30	Conclusion de la journée

Pour tout renseignement et inscription, contacter Événements Pluriel
 Marie-Hélène Brunel – Tél : 09 65 25 48 09 – mél : mhbrunel@evenements-pluriel.com

Les inscriptions doivent être accompagnées d'un règlement de frais de participation à la journée : **20 euros nets de taxe** par chèque ou bon de commande à l'ordre d'ÉVÉNEMENT PLURIEL

Au 1^{er} janvier 2014, les 8 CETE, le Certu, le Cetmef et le Sétra fusionnent pour donner naissance au Cerema : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.